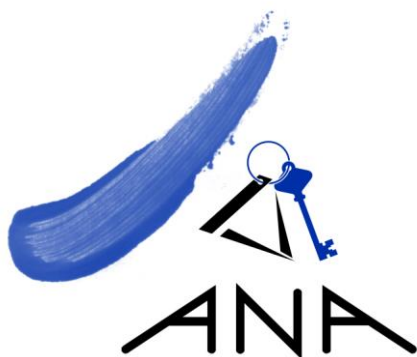




L'AGENCE D'ANA

SYNDIC • LOCATION • VENTE

HONORAIRES DE L'AGENCE AU 1er JANVIER 2026 T.V.A au Taux de 20%

TRANSACTION

Prix TTC

Moins de 100 000 €	Rémunération à 10 %
De 100.001 € à 200.000 €	Forfait de 12.000 €
De 200.001 € à 250.000 €	Forfait de 15.000 €
De 251.000 € à 300.000 €	Forfait de 18.000 €
Au delà de 300.000 €	Rémunération à 6 %
Minimum de perception	Forfait minimum de 2.500 €
Vente de murs commerciaux artisanaux industriels	Rémunération à 10 %
Vente Garage	Rémunération à 15 % avec un minimum de 2.500 €

Seul les mandats de ventes dont les honoraires sont à la charge de l'acquéreur apparaîtront en pourcentage sur les publicités

LOCATION

Prix TTC

Locaux d'habitation nue ou meubles (soumis à la loi du 6 Juillet 1989 art 5)	
Entremise et négociation	10€/m2
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction bail	10.09€/m2 bailleur – 10.09€/m2 locataire
Etat des lieux location	3.03€/m2 bailleur – 3.03€/m2 locataire
Location garage (bail et état des lieux compris)	Forfait de 100€ bailleur - Forfait de 100€ locataire
Gestion (tout encaissement)	Rémunération à 8 %